

Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Code Natura 2000 : 1321

Classification

Classe des Mammifères
Ordre des Chiroptères
Famille des Vespertilionidés

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Murin à oreilles échancrées en hibernage



Terrain de chasse au Vivier

Description de l'espèce

Ce *Myotis* de taille moyenne mesure entre 4 et 5,5 cm de long pour une envergure de 22 à 25 cm. En hibernation, son pelage semble ébouriffé et laineux. Son museau est brun plus ou moins clair, de même que ces oreilles. Celles-ci sont de taille moyenne et possède une échancrure vers le haut. Le pelage est brun doré sur le dessus et blanc sale dessous. Il se tient généralement suspendu au plafond, sa forme en cercueil et ses 2 oreilles parallèles sont alors caractéristiques. Il a aussi la particularité de fréquemment se regrouper en petits essaims denses.

Biologie et habitats

Les femelles donnent naissance à un seul jeune en juin dans les colonies parfois populeuses. Elles s'y regroupent parfois avec d'autres espèces, comme le Grand Rhinolophe. Les jeunes sont volants un mois après. Les colonies se disloquent alors en septembre. Les territoires de chasse sont proches des sites de reproduction. L'hivernage en cavité a lieu à quelques dizaines de kilomètres maximum du site de reproduction. En hiver, des petits groupes se forment parfois. Cette espèce est réputée pour consommer beaucoup d'araignées, qu'elle capture sur leurs toiles, au sol ou dans le feuillage. La biologie de cette espèce est encore mal connue.

Ce Murin est très anthropophile : il choisit généralement des greniers et combles, des bâtiments abandonnés et chauds pour installer sa colonie de reproduction. L'hiver, cette espèce recherche les grottes à température stable et souvent profondes. Elle s'y accroche au plafond ou dans les larges fissures verticales dans une posture typique. Les territoires de vie et de chasse sont constitués de villages avec des jardins et des parcs. La présence d'eau sur les territoires est aussi importante.

Globalement, la présence de cette espèce serait un indicateur de la qualité de l'ensemble des milieux.

Répartition

Le Murin à oreilles échancrées est l'espèce la plus présente en hibernage autour de la forêt de Bercé avec près de 700 individus. Une colonie de mise-bas a été retrouvée en 2013 à Chahaignes grâce à une femelle équipée dans une chênaie-hêtraie de la vallée du Dinan.

Mesures de gestion favorable

- Eviter le morcellement des habitats favorables.
- Protection physique des gîtes d'hibernation et de reproduction.